

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2015**

**REUNION DU 9 AVRIL**

**N° 2015/O1/016**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MME FABIENNE GIOVANNINI  
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

**OBJET :      Modification de l'organisation des conseils scientifiques opérant au sein  
des réserves naturelles de Corse.**

Monsieur le président,

Les réserves naturelles de Corse produisent un travail remarquable à l'image de la réserve naturelle de Scàndula. Ce sont des modèles de préservation de la biodiversité et de la régénération de la ressource. De véritables laboratoires, inestimables pour les scientifiques et les experts du monde entier qui viennent à la demande des gestionnaires apporter leur expertise, étudier, recenser les espèces, et constater à quel point elles s'y épanouissent.

Elles témoignent de la pertinence et de l'efficacité d'un mode de gestion cohérent qui produit d'excellents résultats non seulement sur la longévité des espèces, mais aussi sur leur capacité de reproduction qui y est décuplée. C'est ce que l'on appelle « l'effet réserve ».

Ce travail considérable a pu se faire grâce au dévouement et au professionnalisme des agents de ces réserves qui y opèrent quotidiennement avec passion, tel un véritable sacerdoce. Il faut leur rendre un hommage appuyé. Leur action s'appuie sur le soutien de « Conseils Scientifiques » tout aussi dévoués, passionnés et expérimentés et qui sont en symbiose parfaite avec les agents de la réserve.

Jusqu'ici, leurs membres étaient désignés pour trois ans renouvelables, en fonction de leur spécialité (terre ou mer), sur un fondement purement scientifique. Ils se connaissent bien, pour certains œuvrent depuis des décennies – depuis sa création concernant Scàndula – pour une préservation et une gestion optimale de la réserve. Ils disposent d'une légitimité qui leur permet de proposer à tout moment des réajustements dans la gestion d'un territoire qu'ils connaissent parfaitement, au point que l'on peut parler d'une véritable cogestion.

Or, désormais, les trois Conseils Scientifiques que sont celui du PNR, de la réserve naturelle de Scàndula, et de Man and Biosphère du Fangu, vont être fusionnés en un

seul et même conseil de 40 membres, présenté comme « *rajeuni, féminisé, faisant une large part aux spécialistes des sciences humaines et aux enseignants chercheurs de l'Université de Corse* ». Ces intégrations sont intéressantes et les scientifiques y sont favorables et même demandeurs, mais les deux tiers des scientifiques qui y siègent actuellement ne seront plus retenus. Les autres ont le sentiment qu'ils seront noyés dans une assemblée trop importante pour pouvoir travailler correctement au chevet de territoires sensibles. Il est à craindre des entraves administratives, voire politiques, alors que c'est le regard et l'action scientifiques au service de la gestion qui jusqu'ici avaient été privilégiés et avaient produit l'efficacité recherchée.

Pourquoi entraver une action scientifique qui a fait ses preuves ?

Pourquoi bouleverser une organisation qui fonctionne et venir perturber des personnalités qui œuvrent, qui plus est bénévolement, au service de l'intérêt de la Corse et pour la préservation de notre précieux patrimoine ?

On nous parle d'un objectif de « *simplification* » alors que l'on s'oriente vers une « *complexification* ». On nous parle de « *coordination* » alors qu'il transparaît dans cette mesure un « *encadrement* », voire une « *éviction* » même involontaire de certains scientifiques ?

En votre qualité de président du Conseil Exécutif, mais aussi de Président de l'Agences des Aires Marines Protégées, nous vous demandons d'intervenir pour empêcher cela et faire en sorte que la méthode – très efficace encore une fois – qui a prévalu jusqu'ici soit maintenue, même si vous souhaitez l'améliorer.

Je vous remercie.